



21.06.2023 – 09:00 Uhr

Le CIPI recommande l'installation de paratonnerres

Berne (ots) -

Avec l'arrivée de l'été, le risque d'orages violents et de foudre augmente. Un coup de foudre peut mettre instantanément le feu à un bâtiment. Malgré cette menace, de nombreux propriétaires ont un faux sentiment de sécurité et renoncent à installer un paratonnerre. Le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) attire l'attention sur ce danger.

En Suisse, les systèmes de protection contre la foudre ne sont obligatoires que pour les constructions particulièrement sensibles. C'est le cas notamment pour les écoles, les hôpitaux ou encore les bâtiments privés situés dans des endroits exposés de par leur topographie. En l'absence d'obligation, les propriétaires se fient trop souvent aux bâtiments élevés, aux sapins ou aux pylônes situés à proximité pour évaluer les risques. Or, comme la foudre emprunte toujours le chemin de la moindre résistance, elle peut aussi frapper une maison même si un objet plus élevé se trouve à côté.

Un éclair qui frappe un bâtiment non protégé peut instantanément provoquer un incendie. Le CIPI recommande donc, dans tous les cas, l'installation d'un système de protection contre la foudre. Celui-ci se compose d'un dispositif de capture, d'une mise à la terre et d'une protection contre les surtensions. Grâce à ce système, les impacts de foudre sont déviés de manière contrôlée vers la terre, mettant hors dangers les personnes, les animaux domestiques et les appareils électriques.

Conseils de sécurité pour les bâtiments sans paratonnerre pendant un orage

- Éviter de se doucher ou de prendre un bain.
- Éviter tout contact avec les lignes métalliques menant à la maison depuis l'extérieur, donc avec les conduites de gaz et d'eau, les lignes de télévision par câble et les lignes électriques, les câbles d'antenne et toutes les installations électriques.
- C'est au milieu de la pièce que l'on est le plus en sécurité. L'intérieur d'une voiture, d'un wagon de chemin de fer ou d'un camping-car offre aussi une bonne protection.
- Lorsqu'un orage est annoncé, il faut débrancher les appareils électriques importants, en retirant non seulement l'alimentation électrique mais aussi les câbles d'antenne, les lignes téléphoniques et les lignes de données. Les prises et multiprises parasurtenseurs sont aussi une alternative pour protéger, dans une moindre mesure, les appareils importants.

Pour plus de conseils de sécurité, rendez-vous sur bfb-cipi.ch/foudre

Contact:

Rolf Meier

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI)

T +41 (0)31 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100908581> abgerufen werden.